

	<p>POINT DE VUE</p> <p>ENVIRONNEMENT</p> <p>Association agréée au titre de l'article L.141-1 du code de l'environnement</p> <p>http://gagny-environnement.org</p>	<p>Avril 2009</p> <p>N°40</p>
---	--	--

UNE VICTOIRE AUJOURD'HUI POUR UN NOUVEL AMENAGEMENT DEMAIN

Annulation du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Gagny et du permis de construire un centre commercial dans la carrière du centre.

Gagny Environnement a défendu en justice les intérêts des gabiniens. Dès 2004, l'association a montré les carences du projet municipal. En réponse, la municipalité n'a eu de cesse, malgré les avertissements du préfet, que d'aller en appel puis en cassation.

Aujourd'hui

Le Conseil d'Etat, par son arrêt du 20 mars 2009, a rejeté les requêtes de la ville de Gagny et de la société Norminter/Intermarché.

Jugements sur le site : <http://gagny-environnement.org>

C'est un coup d'arrêt porté à la consommation des espaces naturels.

C'est la fin du plan local d'urbanisme illégal de 2004.

La vigilance s'impose.

Le conseil municipal a déjà mis en route un nouveau projet, mais pas plus aujourd'hui qu'hier, la concertation prévue n'est suffisante.

Habitants des quartiers, usagers de la ville, membres des associations, commerçants, exigeons d'être partie prenante dans l'aménagement de notre territoire.

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme ne se fera pas sans nous.

Gagny Environnement et les antennes relais

Gagny Environnement organise une réunion publique en présence de **Janine Le Calvez**, présidente de l'association PRIARTÉM.

<http://www.priartem.fr/>

Vendredi 15 mai à 20 H 30
salle Notre-Dame
14 rue Henri Maillard (près du Monoprix)

NOTRE ASSOCIATION FÊTE SES 30 ANS

*30 ans de présence active
pour un environnement de qualité et
la protection des espaces naturels à Gagny :*

Le parc Courbet n'existerait pas si Gagny Environnement ne l'avait sauvé des griffes des promoteurs il y a 30 ans.

Nous vous invitons autour du verre de l'amitié

Samedi 6 juin, salle Notre-Dame
14 rue Henri Maillard (près du Monoprix)
de 16 H à 21 H

- Je soutiens l'action de Gagny Environnement
- Je souhaite adhérer à Gagny Environnement (cotisation 20 €)
- J'assisterai au trentenaire de l'association



18, rue des Collines
93320 GAGNY
01 43 81 49 20

assoc@gagny-environnement.org

M. MME. MLLE
NOM :PRENOM :
ADRESSE :
CP :VILLE :
☎ :COURRIEL :
DATE :SIGNATURE :

Merci de ne pas jeter sur la voie publique